

Projet primé

## Maison individuelle à Saint-Maur

Maîtrise d'ouvrage:

Privée

Maîtrise d'œuvre:

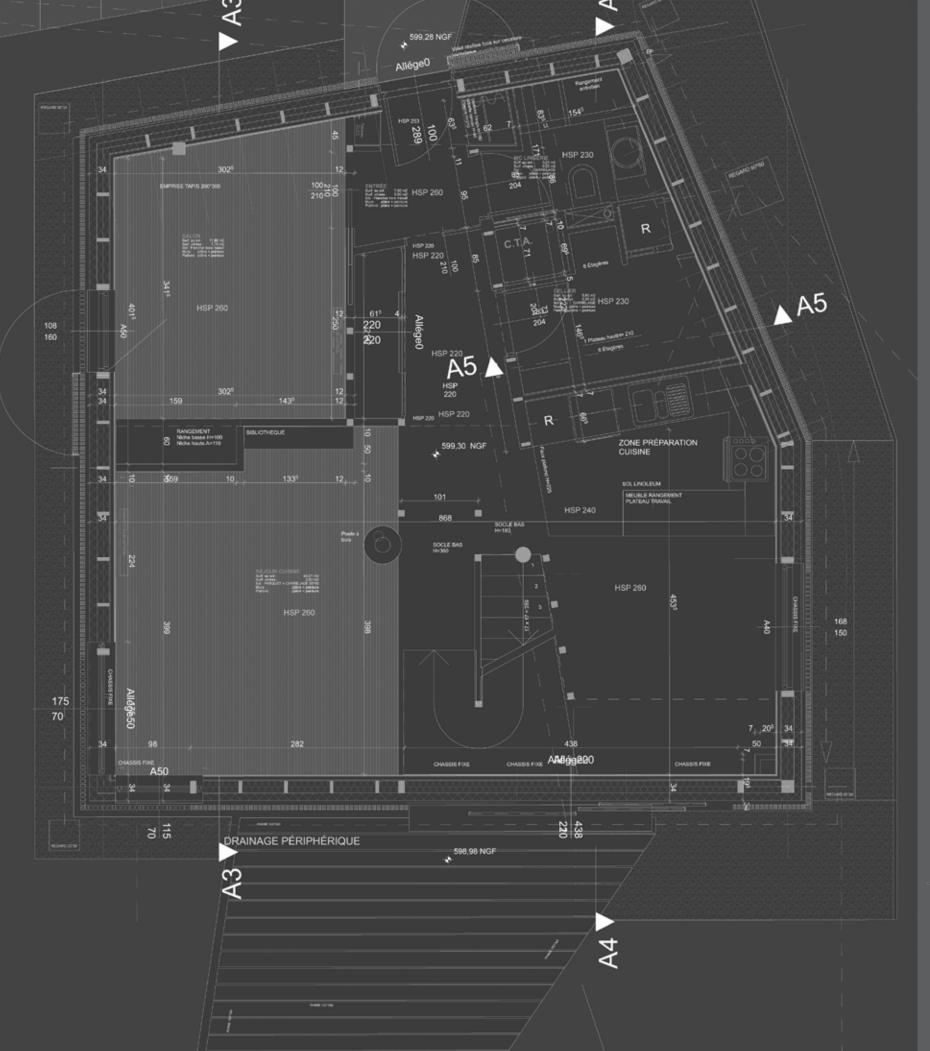
Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX Architectes

Réception : Surface : Coût : août 2011 140 m² SHON NC

Motivation du jury

Projet primé pour la qualité architecturale du projet et sa sobriété en réponse à un programme de maison individuelle, pour le choix des matériaux en fonction du contexte paysager et pour la qualité de la démarche environnementale économe en énergie.











Face au promontoire du beau village de Saint-Maur, cette maison familiale se fond dans un boisement et s'implante en douceur suivant le versant. Elle oriente une large ouverture cadrée sur l'église et puise son énergie passive dans cette exposition. L'organisation intérieure suit en transparence cette orientation paysagère. La volumétrie est compacte, l'enveloppe continue est sur-isolée thermiquement pour conserver au mieux la chaleur intérieure. L'ossature structurelle, la vêture en tasseaux, sont déclinées en bois, la couverture se pare durablement d'un zinc prépatiné. Tous les choix constructifs répondent à la volonté partagée avec les maîtres d'ouvrage d'une construction écologique.









Projet primé

## Maison individuelle à Saint-Claude

Maîtrise d'ouvrage : Privée

Maîtrise d'œuvre: **ATELIER ARCHI&DESIGN** 

Réception:	Surface:	Coût:
mars 2011	152 m <sup>2</sup> SHON	230 000 € HT

#### Motivation du jury

Projet primé pour la qualité de la rénovation visant une qualité environnementale et une forte performance énergétique. Le projet apporte une réponse pertinente et efficace à la fonction d'habiter en créant des espaces extérieurs dans un site très contraignant.

Cette première maison BBC/Effinergie de Saint-Claude, rénovée dans le cadre de l'appel à projet Effinergie de la Région FC est une réalisation à la fois du maître d'ouvrage et de l'architecte Alain Brustel. Elle a été construite au début du siècle contre la montagne du Mont Bayard en plusieurs strates sur 4 niveaux avec jardins en terrasses. Une grande terrasse accessible, construite sur un ancien atelier domine la vallée du Tacon et offre une vue privilégiée sur la ville.

Le projet se veut exemplaire d'une maison de ville bioclimatique à basse énergie.

Les objectifs très ambitieux ont été atteints avec une consommation de 49 kWh/m²/an et un faible taux d'émission de CO₂ grâce à un système de chauffage solaire/bois par poêle granulé hydro et une ventilation à double flux avec récupération de chaleur.

L'exposition sud de la maison permet de bénéficier au maximum des apports solaires gratuits en passif par de larges baies vitrées et actifs par les 17 m<sup>2</sup> de capteurs disposés dans le jardin.

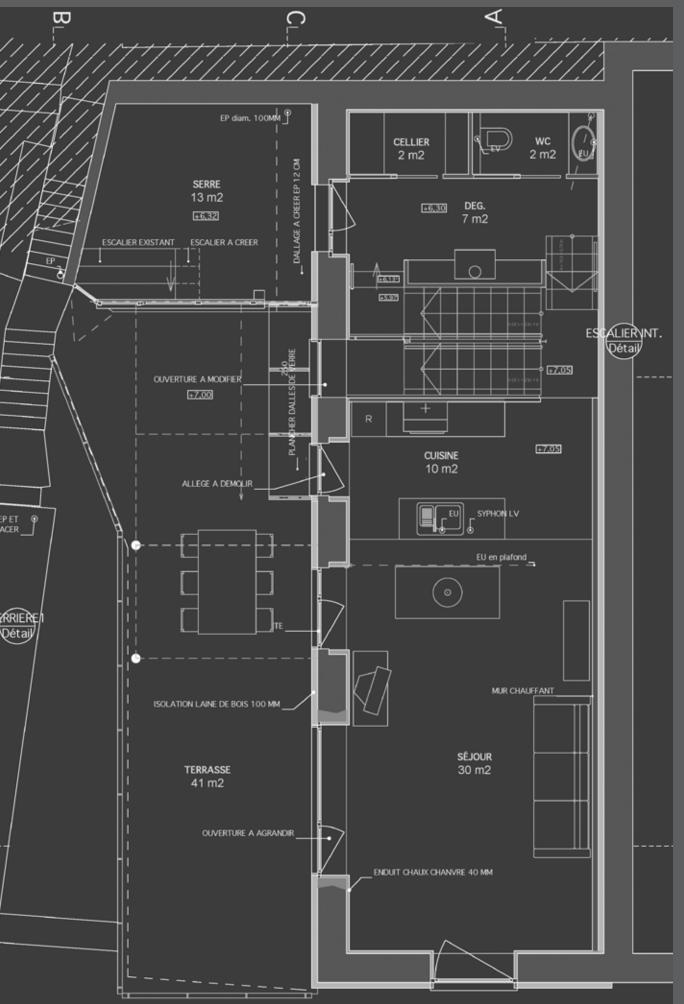
Les matériaux utilisés sont aussi choisis pour leur performance environnementale: isolation en laine de bois et ouate de cellulose, menuiseries et bardage en mélèze.

L'isolation est en grande partie faite à l'extérieur, protégée côté rue par un bardage tôle à joint debout en acier zingué laqué et côté ouest sur la terrasse par le bardage bois mélèze souligné au niveau inférieur par un bardage en bois thermolamifié Trespa.

Une ossature métallique ferme visuellement le volume de la terrasse et sert de support aux protections solaires indispensables à l'ouest; elle se prolonge vers le fond par une serre, pièce d'agrément supplémentaire et destinée à un apport de calories par la prise d'air neuf de la VMC.

PROJET PREBAT/EFFINERGIE















Conseil Général du Jura Mention pour la démarche engagée par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre

## Trois maisons groupées basse énergie à Passenans

Maîtrise d'ouvrage:

**SCI 4 maisons** 

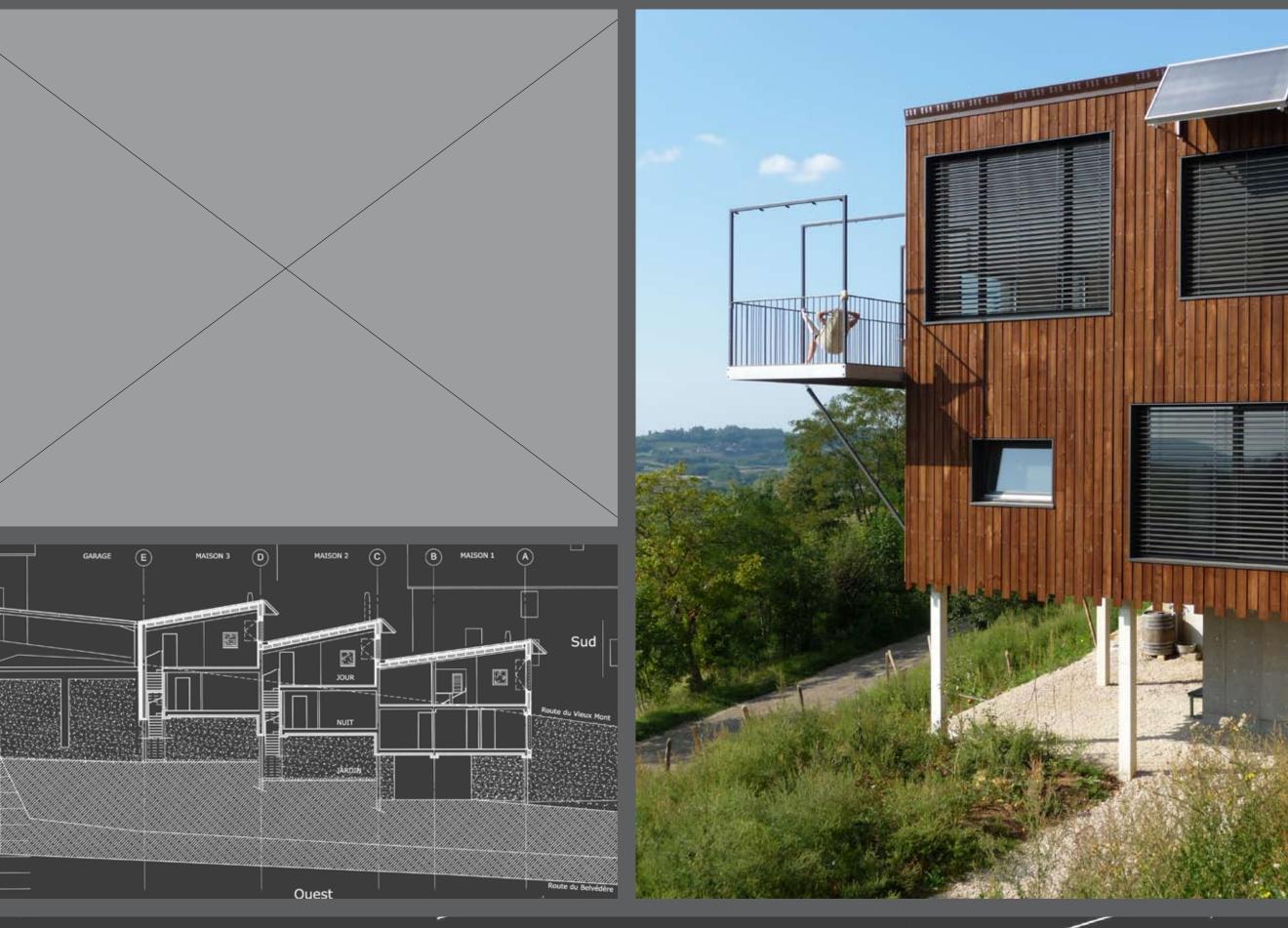
Maîtrise d'œuvre:

STIMULUS ARCHITECTURE Thierry Marco & Léa Thirode

Programme:

3 Maisons groupées de 4/5 pièces + espace libre

Surface: Coût: Réception: 473 m<sup>2</sup> SHON février 2010 NC



HQE®, de présenter un modèle moins énergivore que les bâtiments classiques et moins gaspilleur de terrain que le pavillon de lotissement, s'intégrant dans un village ancien, sur un terrain exigu et pentu, exposé à l'ouest, mais bénéficiant d'une vue panoramique remarquable. Certifiées Effinergie, elles annoncent une consommation de 34 kWh ep/m²/an. Nous avons privilégié la simplicité et la sobriété au profit de

Un projet comme un défi à relever. Son objectif était pour

nous, à la fois maîtres d'ouvrage et architectes formés à la

la performance, de la qualité et du confort. Grouper et compacter les maisons permet de limiter les déperditions.

Les plans tirent parti au mieux des vues et de la lumière. Les fenêtres cadrent le paysage en fonction de l'intimité et des apports solaires recherchés. Des toitures mono pentes permettent un jeu d'échelle dynamique dans les rez-dechaussée et une triple exposition dans les séjours. Les terrasses et leurs fenêtres seront abritées du soleil par une structure support de plantes grimpantes, de rideaux ou de vélums.

L'habitation se développe du haut vers le bas. Une passerelle de plain-pied avec la rue, donne accès au niveau principal qu'une terrasse aérienne prolonge à l'ouest, face au paysage. Les chambres sont au niveau intermédiaire. Le dessous des maisons peut être utilisé en terrasse couverte ou refermé en espace d'extension des logements.

Les matériaux bruts sont affirmés à l'intérieur comme à l'extérieur dans une esthétique minimaliste. Le bardage en sapin huilé fait référence aux granges locales. Les toits en bac acier reprennent la teinte des tuiles vieillies.













## 8 logements adaptés sur 2 sites Arinthod et Aromas

Maîtrise d'ouvrage:

Communauté de communes Petite Montagne

Maîtrise d'œuvre:

Georges LADOY architecte

& A.ddi.C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau

Programme:

4 logements adaptés à Arinthod et 4 logements adaptés à Aromas

Réception:	Surface:	Coût:
juin 2009	539 m <sup>2</sup> SHON	964 500 € HT

#### Motivation du jury

Projet primé pour la démarche territoriale globale concernant la répartition des services de la collectivité et la réponse architecturale adaptée à chaque site apportée par la maîtrise d'œuvre.

Les projets d'habitat groupé créent un concept de « village urbain », alliant habitat et services, à l'échelle des communes rurales.

Les logements de type T2, destinés aux personnes âgées et adaptés aux personnes à mobilité réduite, répondent à une démarche de Haute Qualité Environnementale. L'opération se situe dans un objectif RT 2010 -20 %.

#### 4 logements adaptés à Arinthod

Le terrain se situe au centre, à proximité de la future Maison des Aînés et de la Communauté de Communes. Une large part du terrain est conservée en espace planté. Les murets existants en limite d'îlot sont en grande partie conservés.

Les logements sont implantés en bande sous une seule et même toiture, l'accès à chaque habitation se faisant depuis une coursive extérieure commune.

Chaque logement bénéficie d'une terrasse privative plantée d'un arbre d'essence locale et de haies vives permettant l'intimité des espaces extérieurs.

Un passage traversant couvert aménagé entre 2 logements permet de relier ces constructions au jardin de la Maison des Aînés et de la Communauté de Communes.

Les constructions sont en ossature bois, avec bardage en mélèze naturel et bois prépeint de teinte rouge merisier. La toiture est en tuile rouge nuancé.

4 places de stationnement sont prévues sur la parcelle, dont une place respectant les normes d'accessibilité, avec cheminement adapté jusqu'à l'entrée des logements. Les autres places sont prévues hors de la parcelle, le schéma d'aménagement urbain prévoyant un important parc de stationnement.

#### 4 logements adaptés à Aromas

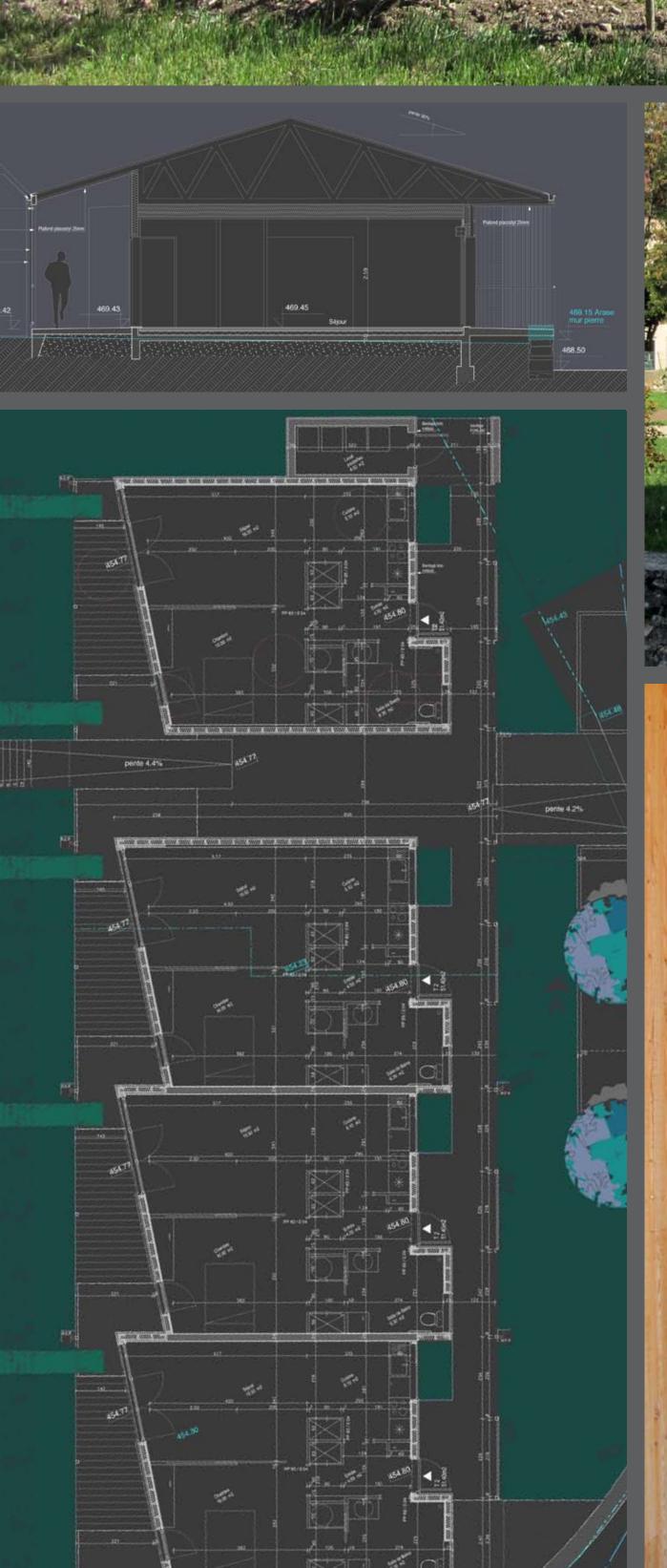
Ce projet reprend la même typologie et organisation que le projet d'Arinthod. Il jouxte un bâtiment qui abrite un pôle multiservices, lieu d'animations et de convivialité au cœur de ce village.







Habitat groupé ou collectif



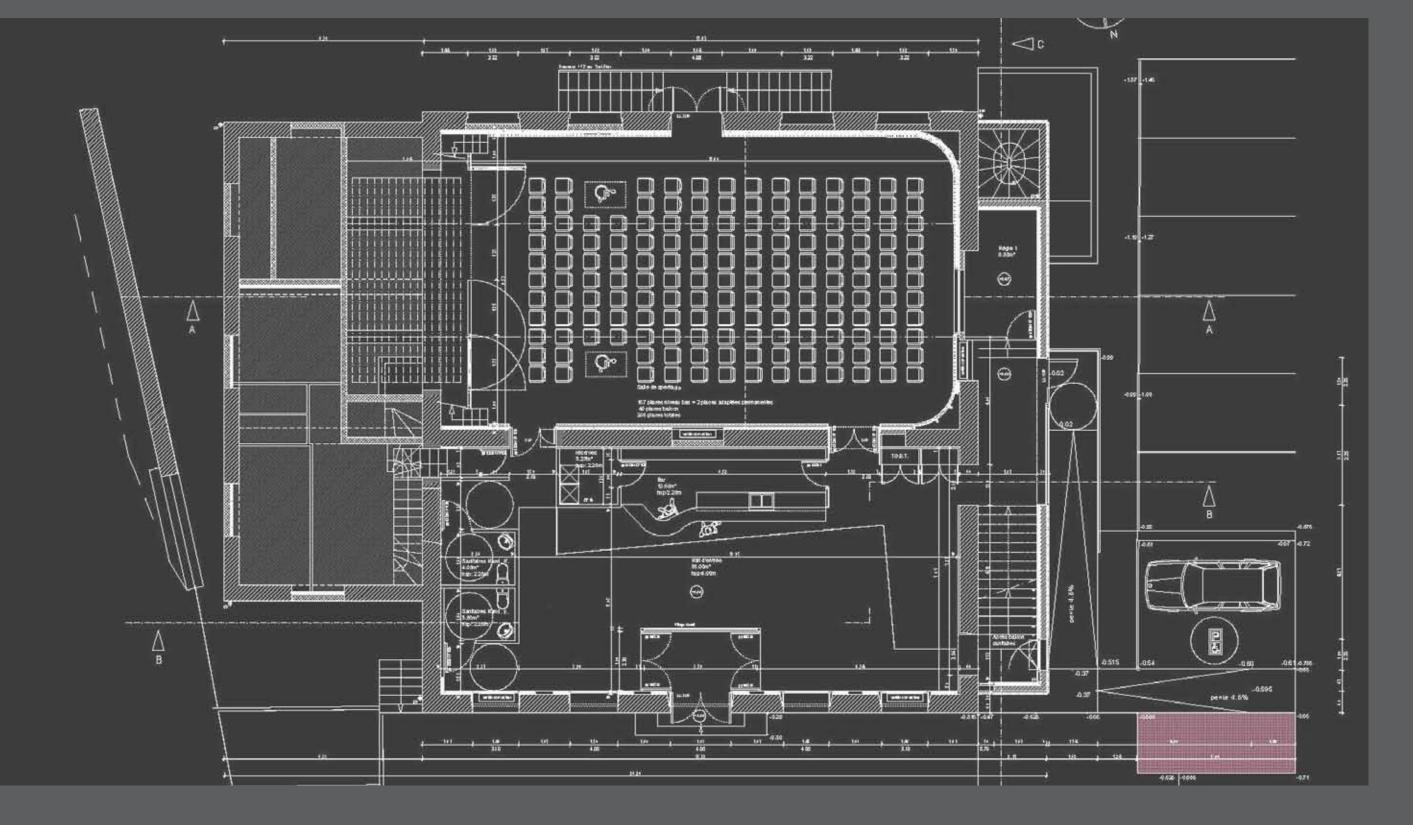












Mention

## Restructuration de la salle de spectacles « La Chevalerie » à Saint-Amour

Maîtrise d'ouvrage:

Communauté de communes du Pays de Saint-Amour

Maîtrise d'œuvre:

A.ddi.C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau

Programme:

Restructuration et extension d'une salle de spectacles

Surface: Réception: Coût: existante 1147 m<sup>2</sup> mars 2011 735539 € HT créée 109 m<sup>2</sup> SU

Motivation du jury

Projet primé pour l'équilibre entre les moyens mis en œuvre, le bâtiment existant et le programme. Le projet crée une nouvelle façade latérale au bâtiment, en respectant son caractère, l'intervention contemporaine reste modeste.

Le projet de restructuration de la "Salle de la Chevalerie" passe par la reprise complète du bâtiment, de la toiture, des menuiseries extérieures, de la ventilation, du chauffage, de l'électricité, et la mise aux normes acoustique, sécurité incendie et accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le projet consistait à retrouver l'intégrité des deux grandes salles du rez-de-chaussée qui, au fil du temps, avaient fait l'objet de multiples re-cloisonnements en congestionnant de ce fait, leurs espaces.

Pour ce faire:

- les espaces « servants » ont été repositionnés en périphérie du volume principal;
- l'accès des Artistes et les loges ont trouvé place sous la scène, dans une première extension datant des années 50 et non utilisée. Un nouvel ensemble de sièges sur rails coulissants est installé et permet selon les spectacles / manifestations la polyvalence du lieu.

En façade ouest, la construction d'une extension regroupe:

- l'escalier d'accès au balcon;
- l'accès aux personnes à mobilité réduite depuis la place de la Chevalerie (parvis du bâtiment);
- 1 régie cinéma au rez-de-chaussée;
- 1 régie son (théâtre & spectacle) à l'étage;
- l'escalier de secours ;
- 1 chaufferie au sous-sol.

Cette extension d'une emprise au sol minimale (cotes de l'escalier de secours) est bardée de fines lames de mélèze, qui par leur patine, se rapprocheront de la teinte et de la texture de la pierre du bâtiment existant.





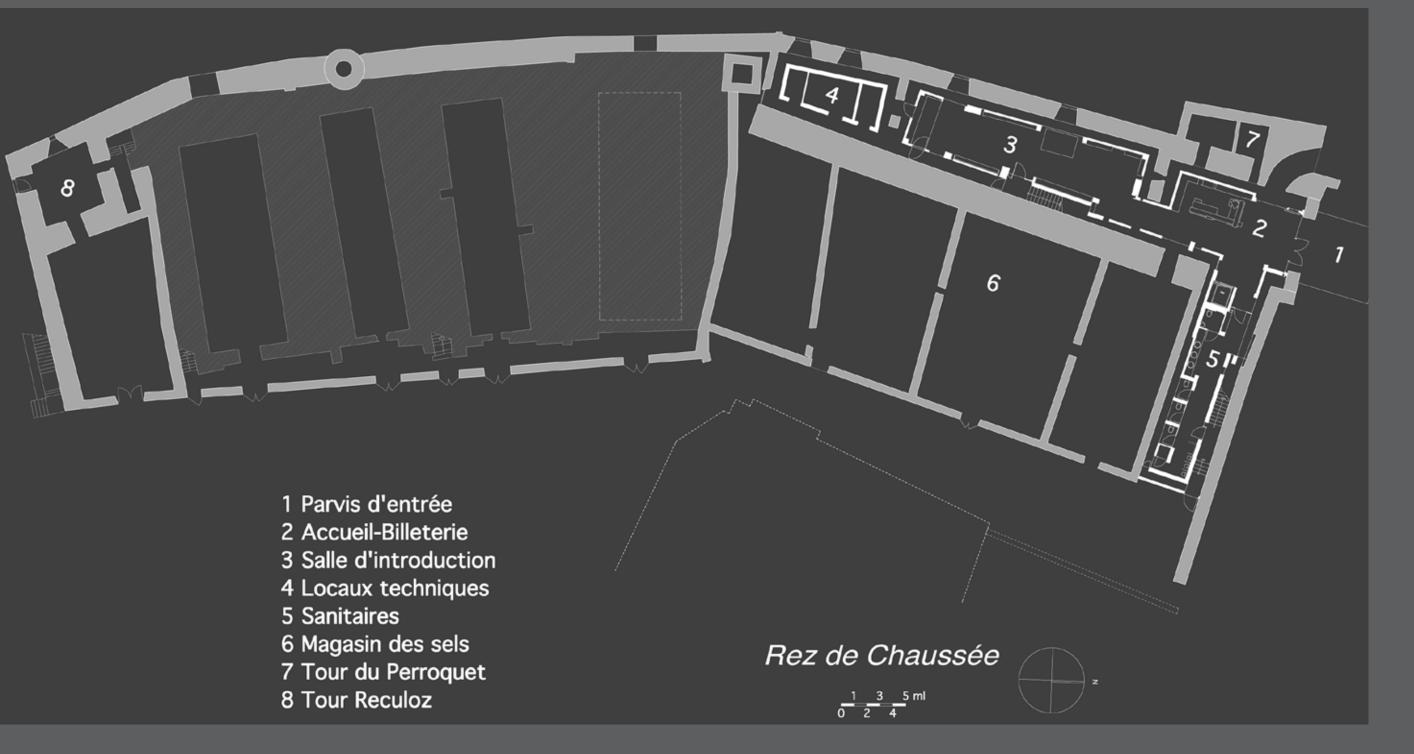












Projet primé et prix spécial du jury

## Musée du Sel à Salins-les-Bains

Maîtrise d'ouvrage:

Commune de Salins-les-Bains Maîtrise d'ouvrage déléguée : SOCAD

Maîtrise d'œuvre:

Architecte mandataire: **SCP MALCOTTI-ROUSSEY** 

Architecte associé: Thierry GHEZA

Muséographie : ITINÉRANCE et Thierry GHEZA

Paysagiste: **Fabienne MÉLINE** Graphiste: **Pascaline MINELLA** 

#### Programme:

- Réaménagement de l'itinéraire muséographique du site et création d'une partie nouvelle abritant des collections.
- Réinscription du musée dans la ville

Réception:	Surface:	Coût:
1 <sup>ère</sup> tranche	extension	6570000€TTC
ovembre 2008	698 m² SHOB	

#### Motivation du jury

Projet primé pour sa puissance qui rend l'ancien bâtiment encore plus exceptionnel: l'intervention montre de façon évidente le changement d'usage et ce qui existait avant.

L'incision du volume établit un rapport fort au site et au bâtiment, en contraste avec les formes et les matériaux de l'ancienne saline. Le projet apporte une réponse pertinente et évidente à l'accès contraint au musée.

Fermée depuis 1962, la Grande Saline exploitée depuis le Moyen-Âge, a été partiellement démolie en 1940. Trois bâtiments subsistent ainsi que les traces des anciennes enceintes et une galerie souterraine du XIII<sup>e</sup> siècle. L'inscription en 2009 au patrimoine mondial de l'UNESCO vient achever le passage du site à sa nouvelle vocation patrimoniale.

L'ancienne Saline et un musée de site: l'objectif est de retracer à travers le parcours muséographique, la succession des étapes de production, en aménager la compréhension et en améliorer les conditions de confort.

Confrontée à une architecture existante très présente, notre intervention est retenue: faire voir plutôt que se montrer. Elle vise à « éclairer » le site: se tenir à distance pour mieux cadrer un détail, conduire le regard vers sa matérialité, faire redécouvrir le site sous un jour nouveau, ouvrir de nouvelles perspectives. Cette distance est effective au rez-de-chaussée pour des raisons tant architecturales, que techniques ou patrimoniales: l'ensemble est installé « comme une boîte dans la boîte » dans le bâtiment existant.

Cette intervention minimale n'interdit pas néanmoins de faire signal parfois par un jeu marqué des contrastes. La « boîte » en acier rouillé sur l'entrée en porte-à-faux et insérée dans une faille existante de l'ancien bâtiment, joue ce rôle. Elle signale l'entrée et la sortie du musée.

Fil conducteur du projet, l'acier rouillé symbolise la corrosion du sel, la rudesse du monde industriel, et accompagne le parcours du visiteur, depuis les cartels jusqu'aux corps de bâtiment.

Le projet travaille à partir d'une palette de trois matériaux apparents: béton, acier et bois, chaque matériau correspondant à une fonction et à une forme spécifique.

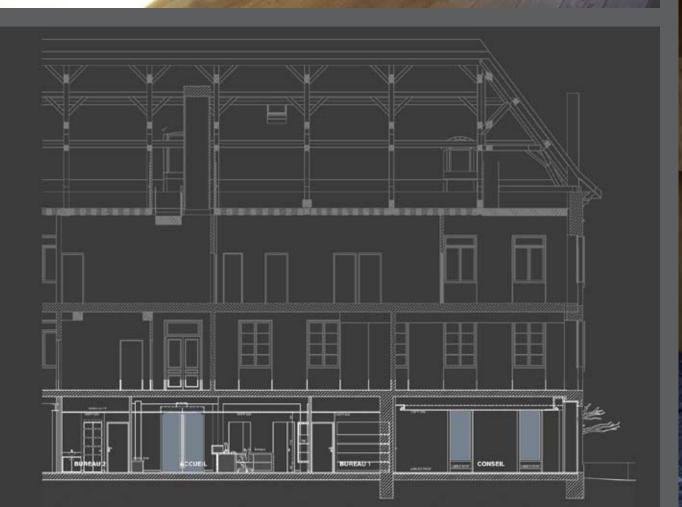




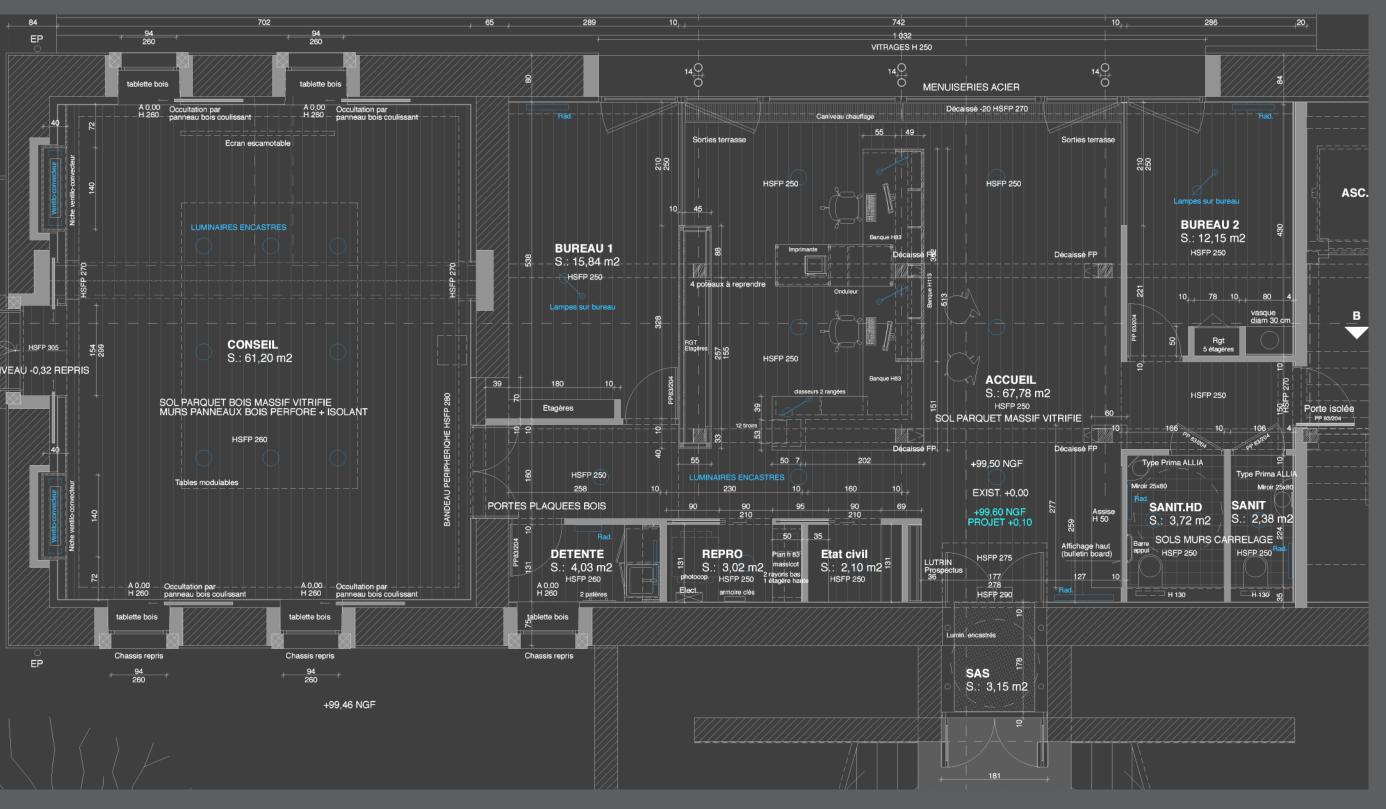












Projet primé

## Restructuration de l'hôtel de ville de Sellières

Maîtrise d'ouvrage:

Commune de Sellières

Maîtrise d'œuvre:

Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX Architectes

Programme:

- Mairie
- CPIE Salle associative
- Logements Rangements

Réception : **2010**  Surface: 1<sup>ère</sup> phase: 175 m<sup>2</sup> SHOB

Coût: **452 172 € HT** 

Motivation du jury

Projet primé pour son exemplarité dans la réhabilitation d'un bâtiment ancien.

- La collectivité, pour le choix de promouvoir une intervention contemporaine sur un bâtiment ancien et dans un village au caractère très patrimonial.
- Les maîtres d'œuvre, pour la finesse de l'intervention dans le respect du bâtiment et la qualité générale du projet, notamment dans son rapport au site (les vues, l'éclairement naturel...)

Le projet vise à répondre simultanément à deux objectifs: la mise en valeur du patrimoine architectural du bâtiment de l'Hôtel de Ville dessiné par Jean MASSIGOUX et sa situation paysagère remarquable, et une recherche d'économie dans la prise en compte de la construction existante et du phasage de la réalisation fonctionnelle des différentes activités programmées.

Les services de la mairie sont aménagés en rez-de-chaussée pour répondre aux dimensions d'accueil et de services de proximité inhérents à ce programme communal majeur.

#### Cette localisation réalise:

- une mise en valeur de l'arrière du bâtiment par la création d'une large ouverture basse, en pied de façade, diffusant une lumière naturelle abondante et cadrant visuellement un jardin-ponton en berge. Cet espace valorise les murs de berge existants et prolonge les espaces intérieurs d'accueil de la mairie;
- un accueil de plain-pied réglé au niveau du parvis extérieur qui assure une accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite;
- une localisation paysagère valorisée en « proue » pour les vues de la salle du conseil municipal;
- une fonctionnalité de l'espace d'accueil intégrant le bureau destiné aux permanences de l'assistante sociale, de la médecine du travail et du député;
- une entrée publique, identifiée, par le porche central pris dans la double volée symétrique de l'escalier existant.

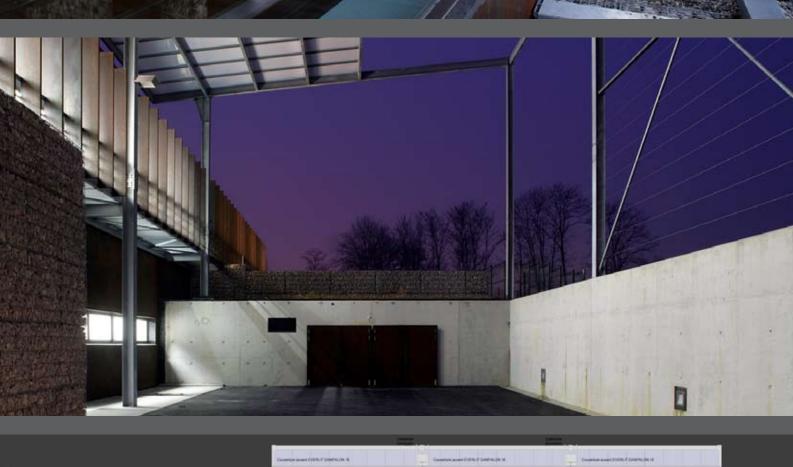


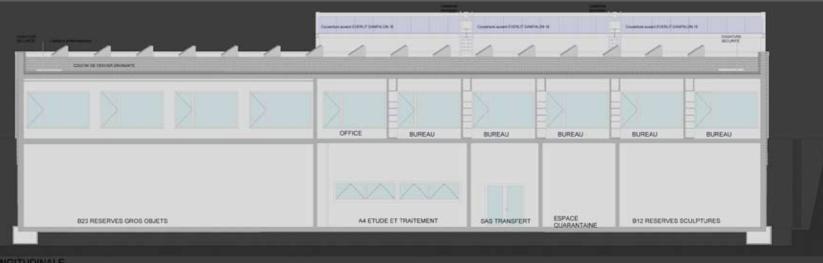
















Projet primé

# Centre de conservation et d'études archéologiques à Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage:

Commune de Lons-le-Saunier

Maîtrise d'œuvre:

Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX Architectes

Programme:

- Conservation des collections d'archéologie, de peintures et de sculpture
- Bureaux du Service d'Archéologie du Jura

 Réception :
 Surface :
 Coût :

 2009
 1846 m² SU
 3 235 858 € HT

Motivation du jury

Projet primé pour sa qualité architecturale dans un site difficile; le bâtiment illustre sa fonction et exprime le programme.

Ce « bâtiment prototype », en prenant des références archéologiques, apporte une réponse novatrice à sa fonction : la conservation dans un milieu stable, d'objets archéologiques, tout en offrant un confort d'usage dans les bureaux.

Le bâtiment recèle les collections d'archéologie et de beauxarts des musées lédoniens ainsi que le Service d'Archéologie du Jura. La conservation des collections exige un contrôle très strict des variations hydrométriques et des dérives de température. Pour conserver les importantes collections archéologiques exhumées, nous avons simplement recréé les conditions de cet enfouissement en enterrant la construction dans le versant et en recouvrant les parties émergées, en murs d'une épaisse gangue de terre maintenue par des gabions d'éclats de calcaire, et en toiture d'un champ de capteurs photovoltaïques. Seuls les bureaux du Service d'Archéologie bénéficient d'une ouverture visuelle sur le paysage champêtre de Chille et d'une vêture pérenne en acier oxydé. Une boucle géothermique forée en profondeur et une entrée d'air en puits canadien concourent également à une forte économie énergétique qui confère à cette réalisation la performance d'un bâtiment à énergie positive.











Conseil Général du Jura

Mention pour la démarche engagée

par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre

Maîtrise d'œuvre:

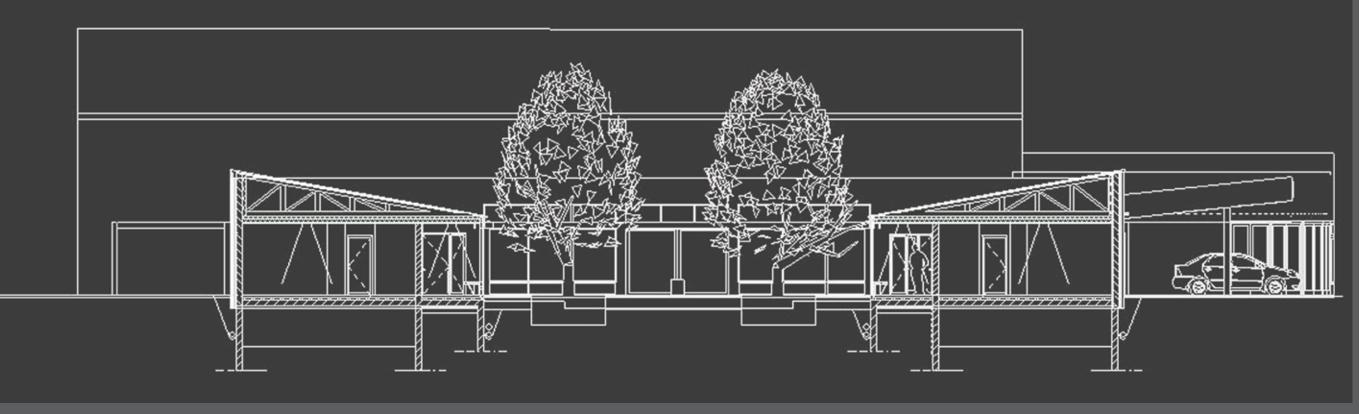
**Olivier GENEVAUX architecte** 

Programme:

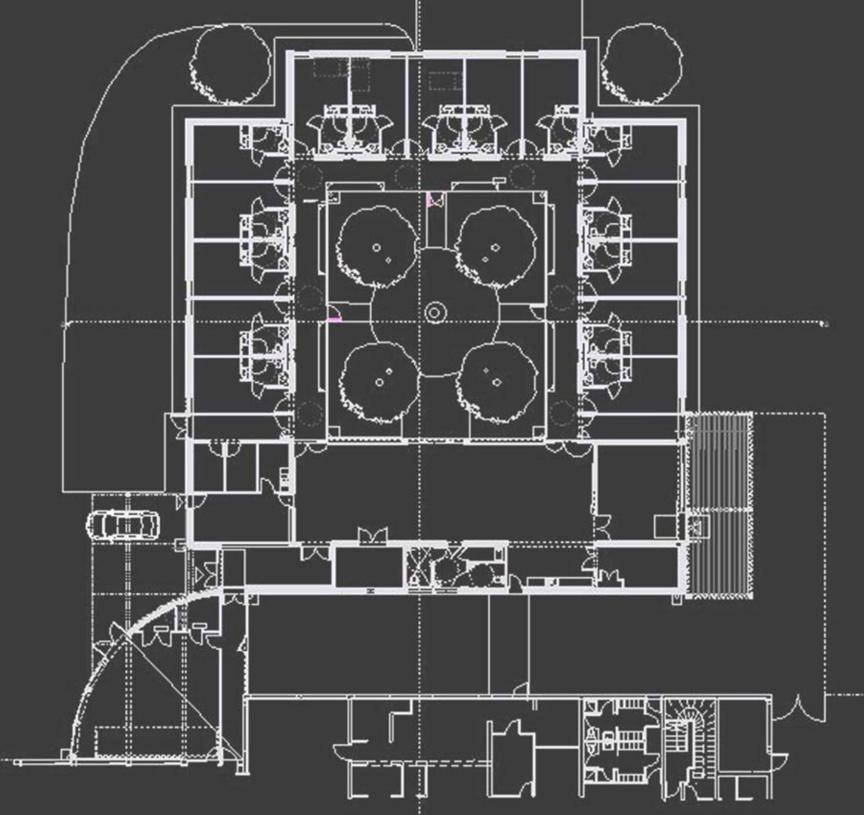
- Chambres
- Lieux d'activité, de repos, de repas
- Salon d'accueil des familles

Surface: Réception: Coût: 872 m<sup>2</sup> SHON 1 292 000 € HT mars 2009









Le projet s'articule autour d'une vaste galerie de déambulation vitrée, qui dessert les chambres situées en périphérie. Les résidents désorientés contiennent en effet leurs angoisses en errant dans les dégagements. La géométrie de cette galerie définit un jardin clos.

Cette organisation, simple et facilement assimilable, permet d'obtenir une vue et l'apport de lumière sur l'ensemble des espaces communs. La galerie et le jardin s'orientent sur l'espace central évolutif dont l'agencement rythme tout le long de la journée des lieux d'activité, de repos, de repas ou encore un salon d'accueil des familles.

Ce lieu de vie modulable offre des repères temporels aux résidents et peut s'ouvrir intégralement sur une terrasse orientée sud-ouest.

De cette manière, le projet non seulement s'adapte à la pathologie, mais devient également un véritable outil thérapeutique.









Mention

## Maison des Aînés à Arinthod

Maîtrise d'ouvrage:

Communauté de Communes Petite Montagne

Maîtrise d'œuvre:

Georges LADOY architecte mandataire & A.ddi.C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau architectes

Programme:

- Siège de la Communauté de Communes
- Pôle de services
- Deux salles de réunions

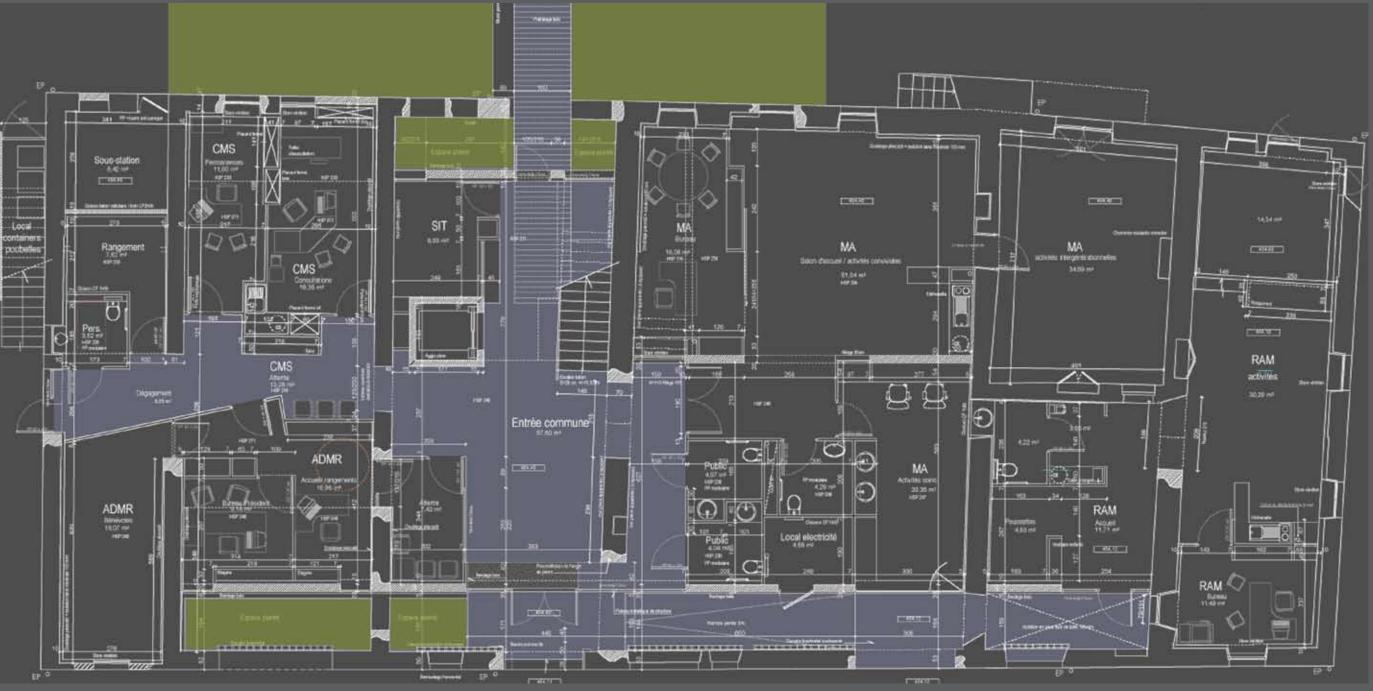
Réception:	Surface:	Coût:
juin 2009	1 003 m <sup>2</sup> SHON	1352610 € HT

Motivation du jury

Projet primé pour la qualité de la rénovation sensible et respectueuse du bâtiment.







Le bâtiment est réhabilité pour y implanter les locaux du siège de la Communauté de Communes Petite Montagne ainsi qu'un pôle de services regroupant la Maison des Aînés, pôle d'accueil d'information et de services auprès des personnes âgées, une antenne locale de l'Aide à Domicile en Milieu Rural et divers services annexes.

Deux salles de réunions sont prévues pour les conseils communautaires et les associations siégeant dans le bâtiment.

Le bâtiment est conservé dans sa volumétrie existante.

Côté rue, la façade existante est conservée et une deuxième façade est créée en recul, de façon à aménager un espace extérieur mais à l'abri pour l'accueil du public.

Cette façade est traitée en partie par bardage mélèze, rappel des anciennes portes de granges. De même les fermetures sur rue en rez-de-chaussée.

Le terrain est situé rue des Tilleuls, en bordure du centre historique et à proximité de la maison de retraite.

Côté arrière, les locaux s'ouvrent sur un jardin bordé à l'est par un bâtiment de 4 logements pour personnes âgées. C'est ainsi un nouveau quartier qui est organisé au centre d'ARINTHOD, associant bâtiments de services et espaces publics.

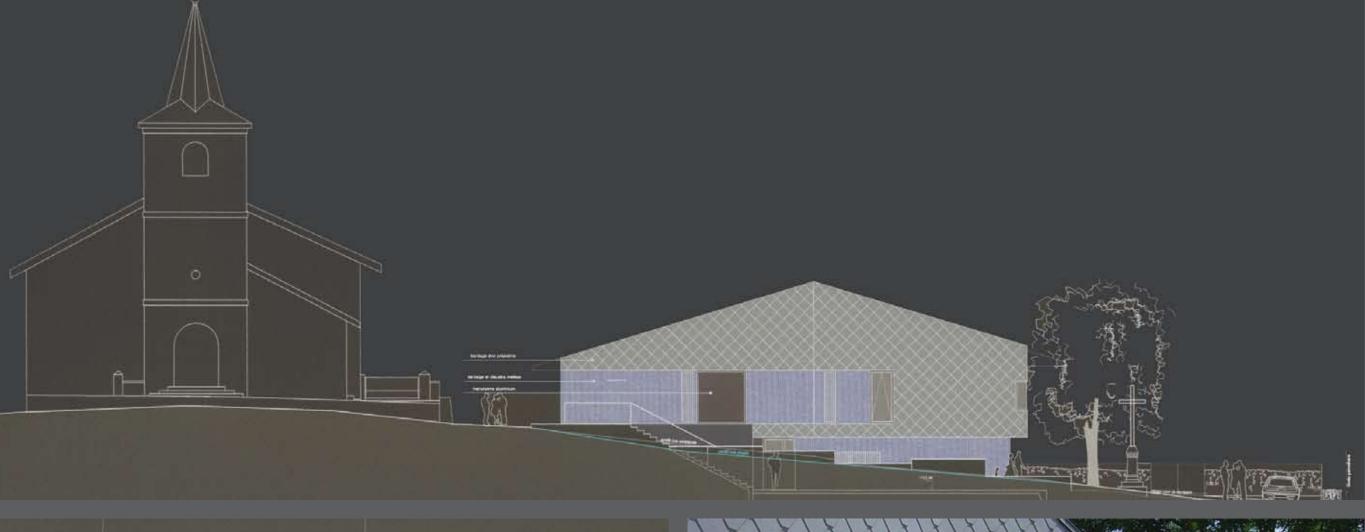
















Projet primé

## Pôle petite enfance à Prémanon

Maîtrise d'ouvrage:

Commune de Prémanon

Maîtrise d'œuvre:

Georges LADOY architecte
& A.ddi.C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau

Programme:

Restaurant scolaire - Maternelle - Crèche

Année: Surface: Coût: février 2009 920 m² SHOB 1088 525 € HT

Motivation du jury

Projet primé pour l'exemplarité de la démarche de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

- La collectivité, pour le choix du site et du renouvellement urbain.
- Les maîtres d'œuvre, pour la pertinence de la réponse architecturale proposée. Le projet contemporain fait référence, dans sa volumétrie, les matériaux et couleurs de façades au bâti traditionnel du Haut-Jura et s'adapte parfaitement à la topographie marquée du site.

Prémanon présente une morphologie caractéristique du Haut-Jura: un habitat dispersé de grosses fermes et, sur un promontoire rocheux en retrait des axes de circulation, un cœur de village XVIII<sup>e</sup> aux limites fortes. En bordure d'une rupture du relief, le site ouvre sur le paysage et regroupe trois parcelles présentant globalement une forme en L sur laquelle se situe l'ancienne cure.

Le pôle regroupe trois entités indépendantes, une école maternelle, une crèche et une salle de restauration, dans un bâtiment compact sur deux niveaux, chacun accessible de plain-pied depuis la rue. Au RDC bas se situe l'école maternelle, regroupant 2 salles de repos, salle de propreté, bureau, rangement, et 2 salles d'activités, salle d'évolution, hall d'accueil qui sont en prise directe avec les espaces extérieurs, préau et cours.

Le RDC haut rassemble la crèche et la salle de restauration organisées autour d'un hall commun.

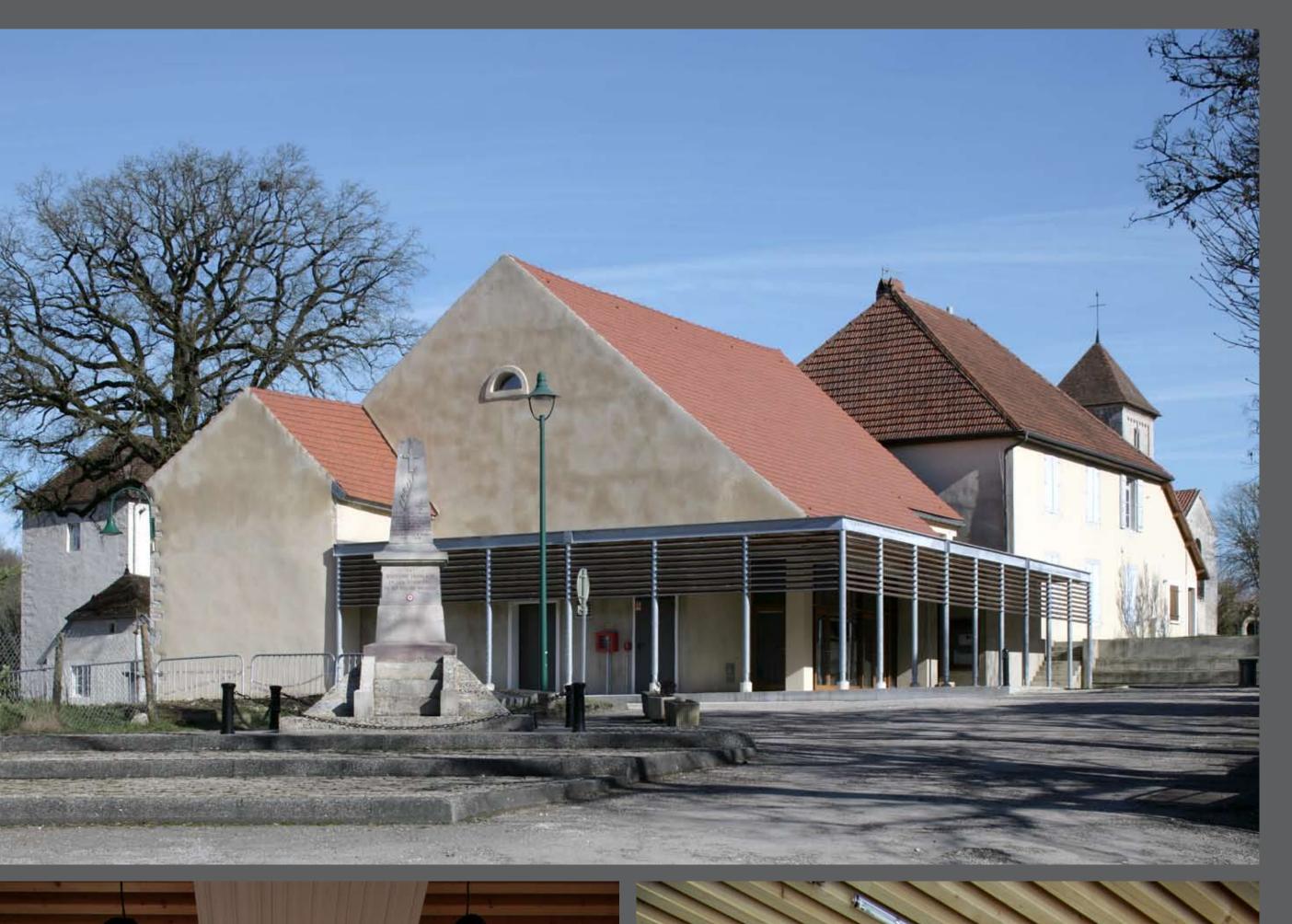
Le bâtiment répond au contexte local par sa volumétrie compacte et unitaire, confortée par le choix des matériaux, bardage et toiture en zinc pré-patiné, soulignée en RDC bas par un bardage mélèze. Il vient s'implanter en lieu et place de l'ancienne cure dont les deux premiers niveaux sont conservés pour organiser les halls d'accueil et la plupart des circulations et espaces de services. Les salles d'activités et la salle de restauration, s'articulent autour de ce noyau central, organisation qui permet de leur offrir de vastes ouvertures sur le paysage et le village.

L'implantation en limite sur rue crée un front bâti qui accompagne la montée vers la Mairie et l'église.









Conseil Général du Jura Mention pour la démarche engagée par le maître d'œuvre

# Transformation d'une ancienne ferme en salle culturelle à Courtefontaine

Maîtrise d'ouvrage:

Commune de Courtefontaine

Maîtrise d'œuvre:

Pierre GUILLAUME architecte

Programme:

- Salle culturelle
- Bibliothèque

Réception : **décembre 2007**  Surface: 249 m<sup>2</sup> SU + 67 m<sup>2</sup> galerie

Coût: **542665 € HT** 



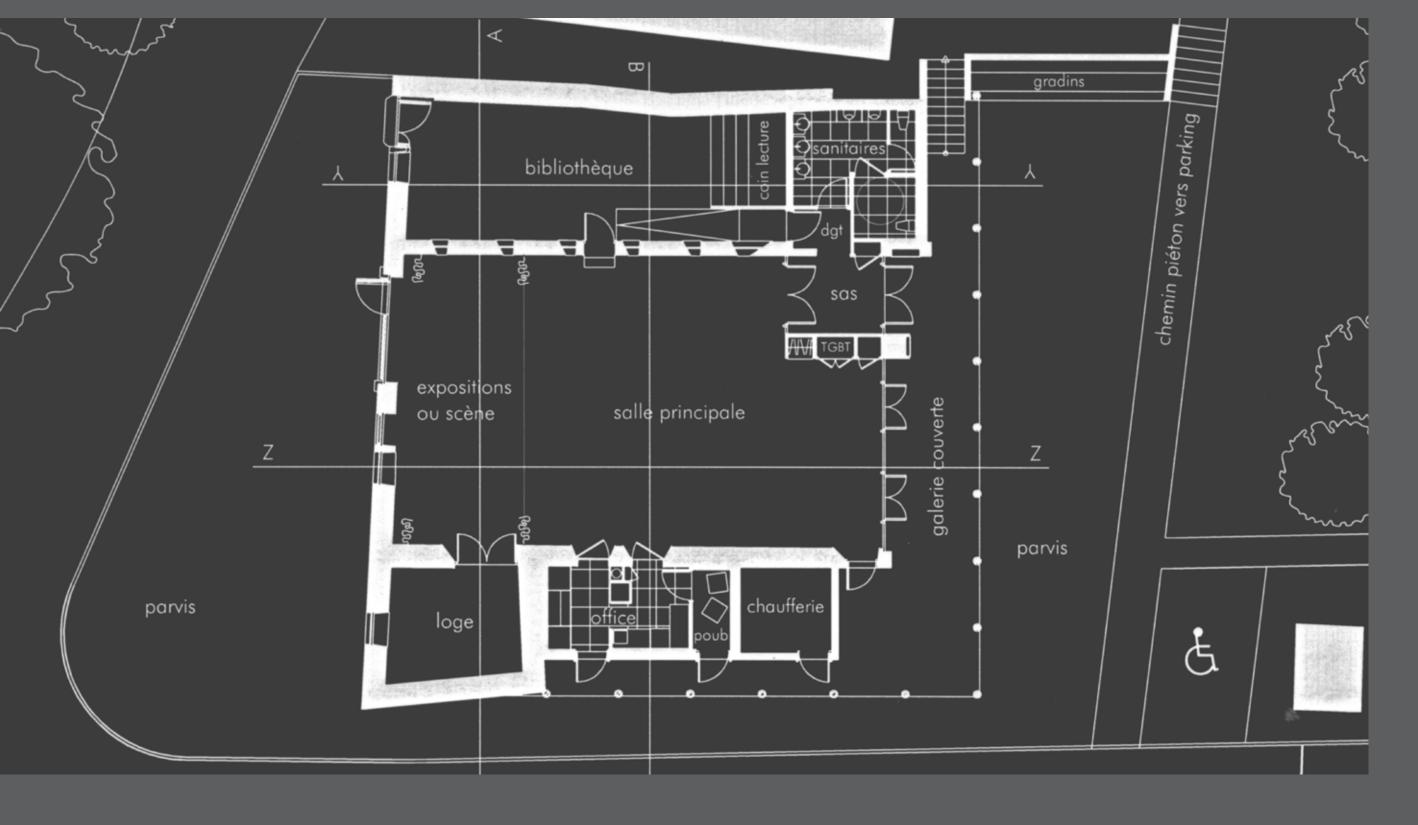
La réhabilitation de cette ancienne ferme termine la réhabilitation d'un ensemble cohérent d'anciens bâtiments autour de l'église de Courtefontaine.

La présence d'un élément contemporain (galerie couverte), alors que le reste du bâtiment est conservé dans sa volumétrie actuelle, illustre le dialogue qui peut exister entre constructions anciennes et nouvelles et l'évolution des formes architecturales qui doit pouvoir se manifester dans un village, selon les époques de construction des bâtiments.

La démarche adoptée par la commune, aidée par le CAUE du Jura, est volontairement économe et respectueuse de l'espace naturel puisqu'elle ne cherche pas à construire un nouveau bâtiment et donc à « consommer » de la surface de terrain vierge. Au contraire, tirant partie de la présence de cet édifice et de sa proximité avec d'autres édifices publics ou singuliers du village, elle décide de le réhabiliter et d'y créer un lieu d'activités culturelles.

Cette réhabilitation permet aussi de conserver la maçonnerie de moellons de pierres, les encadrements de fenêtres en pierres de taille. Le plus grand usage est fait de matériaux renouvelables (bois pour charpente et fenêtres) ou recyclables (terre cuite, acier...).

Le projet est organisé au seul niveau du rez-de-chaussée. Il conserve le mur en moellons entre l'ancienne étable et l'ancienne grange. La façade côté pelouse ainsi que l'angle en retour sur le pignon sud-ouest seront démolis. La façade en renfoncement au-dessus de l'ancienne soue à cochons est conservée.

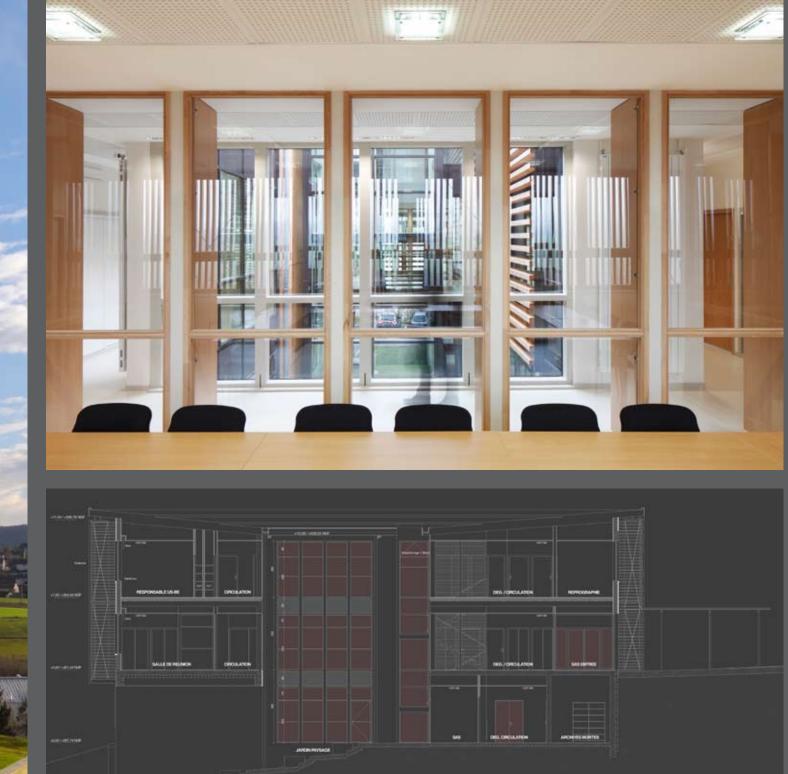














Conseil Général du Jura Mention pour la démarche engagée par le maître d'œuvre

# Siège départemental de l'ONF à Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage:

ONF

Maîtrise d'œuvre:

Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX architectes

Programme:

Bureaux

Réception:Surface:Coût:avril 20111 175 m² SHON2 261 957 € HT

Pour insérer l'architecture du siège départemental de l'Office National des Forêts dans le paysage pavillonnaire du versant collinaire, nous avons unifié sa volumétrie dans une vêture pérenne de tuiles en terre cuite filtrée par des résilles pare-soleil boisées.

L'implantation au centre du terrain libère une large surface périphérique qui, arborée, va s'allier au développement des jardins des maisons voisines.

Tous les espaces intérieurs puisent, dans le creux intérieur d'un «patio» également arboré, un éclairage naturel et une ambiance conviviale soustraite à la banalité de cette entrée de ville.

La construction entièrement développée en ossature bois s'édifie solidement sur socle maçonné pris dans la déclivité du versant.

La construction écologique décline des matériaux sains et renouvelables, en privilégiant partout le recours à des bois locaux. Sa performance énergétique s'approche d'un bâtiment passif par une sur-isolation en fibre de bois, une entrée d'air en puits canadien, et un captage photovoltaïque glissé dans la couverture de zinc.



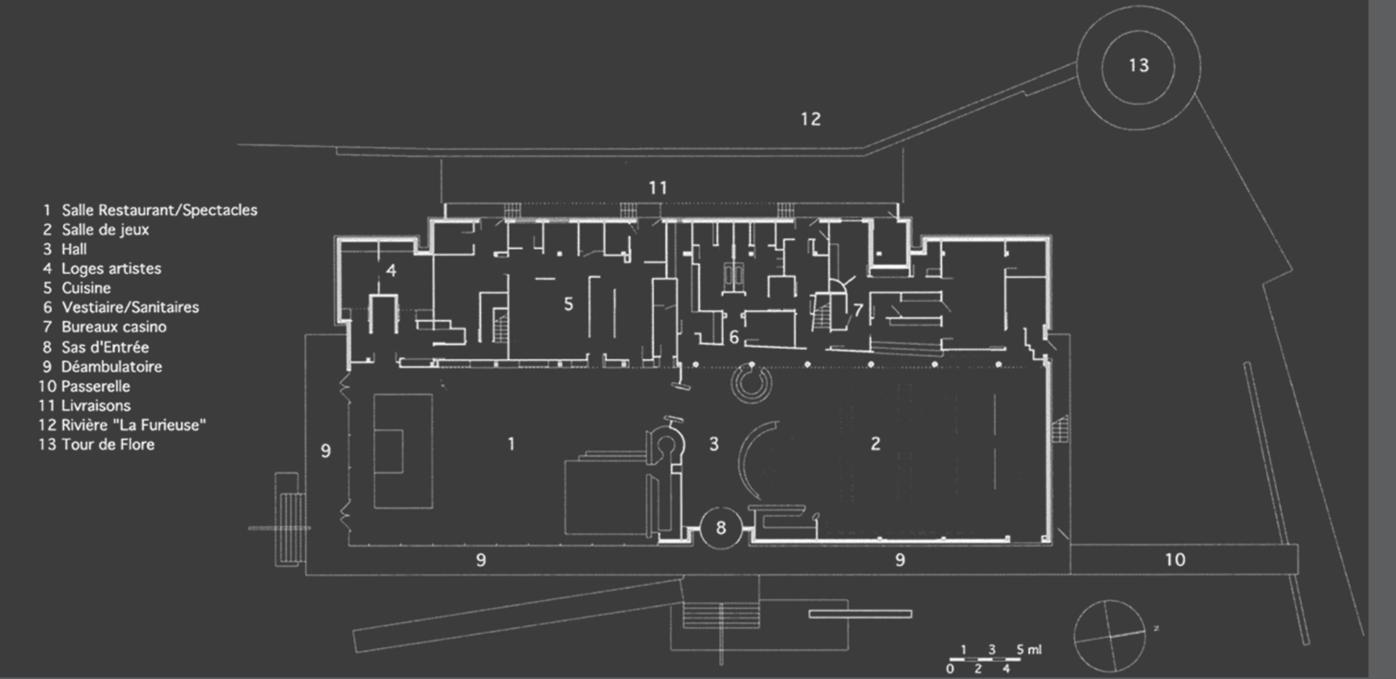












Projet primé

## Restaurant, salle de spectacles, salle de jeux à Salins-les-Bains

Maîtrise d'ouvrage : Privée

Maîtrise d'œuvre: **SCP MALCOTTI - ROUSSEY** 

#### Programme:

- Une salle de restaurant et de spectacles de 200 couverts
- Une salle de jeux d'environ 400 m² et les services qui y sont liés

Réception:	Surface:	Coût:
avril 2009	1 500 m <sup>2</sup> SHON	6 100 000 € TTC

Motivation du jury

Projet primé pour sa qualité architecturale et le rapport qu'il entretient avec le site en offrant un espace public partagé avec la ville.

Le projet s'installe dans l'espace libre de l'ancienne Saline. L'enjeu urbain du projet était double:

- La réflexion d'aménagement menée pour le musée partait d'un site où le vide l'emportait sur le construit. Comment absorber un édifice somme toute important dans cet espace?
- Comment concilier deux programmes aussi antithétiques que celui d'un musée et d'un casino dans la même enceinte patrimoniale?

Ainsi, comment faire tenir ensemble deux attitudes architecturales opposées: une intervention dans le musée nécessairement retenue, et une salle de spectacles qui se doit d'être remarquée?

L'implantation du bâtiment reprend le tracé de la Saline démolie pendant la seconde guerre mondiale et conserve ses principales caractéristiques: en partie arrière le mur qui longeait la Furieuse et la limite nord sont restitués ou restaurés afin de redonner une lisibilité aux anciennes limites de la Saline et d'asseoir le nouvel édifice.

Une double enveloppe permet de concilier les impératifs architecturaux contradictoires du projet: intégration à l'opération en cours sur le musée et visibilité propre au programme. Le choix d'un traitement semblable pour la peau extérieure sur les deux sites, l'acier rouillé, permet de retrouver la rugosité du site industriel tout en conservant une écriture architecturale contemporaine singulière. La façade en second plan est plus riche, luxueuse, et appropriée à la symbolique du bâtiment. L'espace entre ces deux enveloppes apporte une profondeur au bâtiment et le déambulatoire public ainsi formé relie l'édifice à la vie de la cité.









Mention

# ZAC du Pôle Innovia à Choisey et Damparis

#### Maîtrise d'ouvrage:

Syndicat mixte Innovia: communauté d'agglomération du Grand Dole - Conseil Général du Jura - CCI du Jura - Conseil Régional de Franche-Comté

#### Maîtrise d'œuvre:

Babylone Avenue – Sotrec – Green Concept – Cobalt

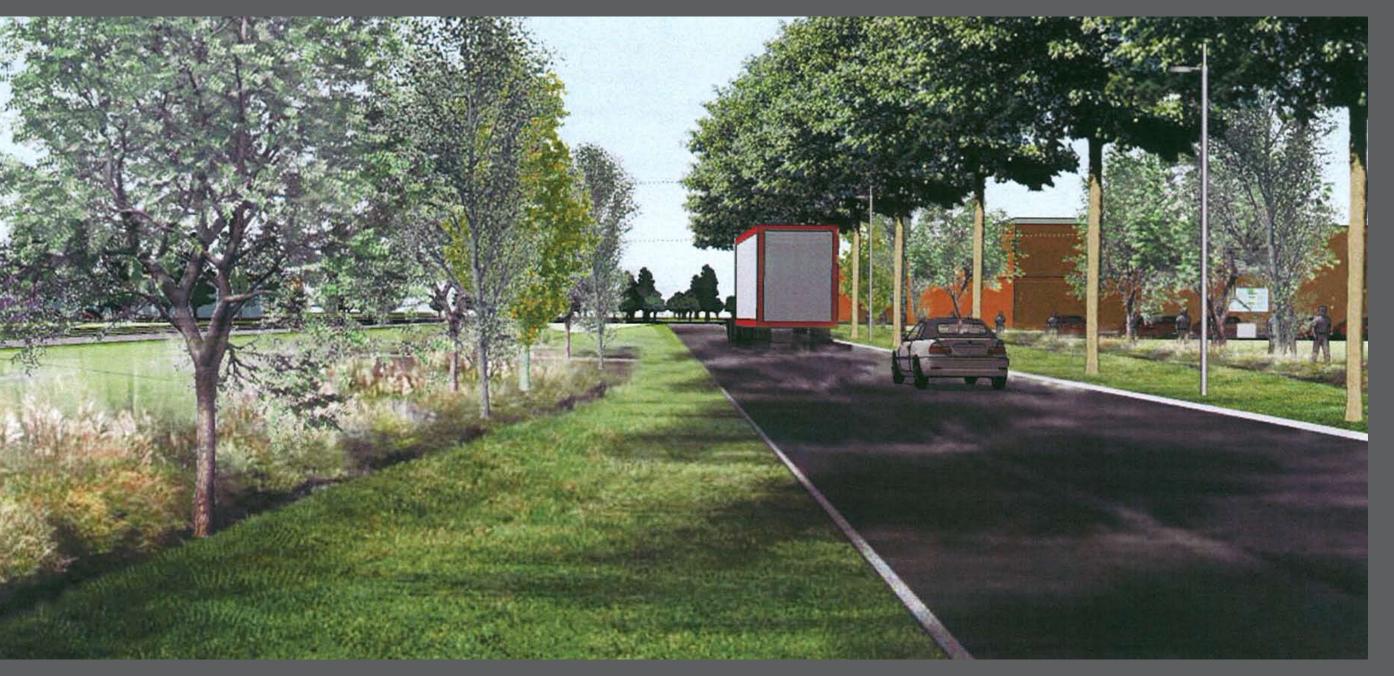
Réception : Surface : Surface : 70 ha surface totale

#### Motivation du jury

Projet primé pour son exemplarité dans le Jura, la qualité de la réflexion environnementale et l'ambition annoncée des objectifs.









La ZAC, bordée par l'A39, la RD 673, une voie ferrée, le canal du Rhône au Rhin et l'aéroport régional de Dole-Tavaux, dispose d'environ 70 ha dont 30 en phase 1. Les surfaces commercialisables sont d'environ 53 ha dont 24 en première phase. Toutes les typologies de parcelles sont disponibles, de 1 500 m² à plus de 5 ha.

Le Pôle Innovia est destiné à accueillir principalement des implantations liées aux 6 filières d'excellence retenues: énergies nouvelles, efficacité énergétique des bâtiments, traitement et valorisation des déchets, éco-matériaux, véhicules décarbonés et réhabilitation des sites pollués.

Cet espace se veut de haute qualité afin de réduire l'impact du projet sur l'environnement, et de proposer une qualité de vie et de travail aux entreprises qui viendront s'installer. Un soin tout particulier est donc apporté au traitement des eaux de pluie de voiries et de toitures, à l'éclairage public, Innovia étant l'un des tout premiers parcs industriels français éclairé par un système LED, limitant la pollution lumineuse, au traitement des eaux industrielles et ménagères, au maintien de la biodiversité au travers de noues plantées, d'essences locales, de clôtures surélevées pour la circulation de la petite faune, d'installation de nichoirs sur les parcelles privées..., à l'insertion sociale dans les marchés de travaux, à la mise en place d'une Charte chantier vert et à l'animation du parc.

Elle est certifiée ISO 14001 en aménagement, et en cours de certification pour sa gestion.

Le syndicat mixte a confié les études, les travaux d'aménagement et la commercialisation du Pôle à la SOCAD dans le cadre d'une concession d'aménagement. Cette concession a été étendue à la Gestion du Pôle pour une première période de trois ans.





